

**REGROUPEMENT DES ECOLES POUR LES TEMPS DE CONCERTATION
INSCRITS DANS LE PLAN DE FORMATION 2015/2016**

ANCY- LE FRANC	Ancy, Chassignelles, Lézennes, Ravières, Nuits, Crusy-Le-Châtel
AVALLON CHAUMES	Avallon-Les Chaumes, Sauvigny-Le-Bois
	Avallon- A. Gendre
	Guillon, Thizy, Montréal
	Magny, Cussy les Forges, Ste Magnance
	Quarré-les-Tombes, St Léger-Vauban, St Brancher
CHAUMES / CLAVEL	Domecy, Usy, Blannay, St Père, Vézelay élémentaire
CLAVEL	Avallon-Victor Hugo
	Avallon-La Fontaine, les Jardins
	Avallon-Les Remparts
	Etaules, Vassy, Annay la côte, Thory
	Lucy-le-Bois, Vézelay maternelle, Montillot
NOYERS	Noyers, Poilly-sur-Serein, Massangis
	Joux-La-Ville, Nitry, l'Isles-sur-Serein
TONNERRE	Tonnerre-Les Lices
	Pasteur, Epineuil
	Dolto, Epineuil
	Prés Hauts
	Tanlay, St Vinnemer, Dannemoine, Tronchoy, Cheney, Flogny-la-Chapelle
VERMENTON	Cravant, Vincelles, Vincelottes, Irancy, Mailly la ville
	Arcy-sur-Cure, Accolay, Précly-Le-Sec, Bazarnes
	Vermenton élémentaire

Pour les écoles apparaissant seules, les enseignants de maternelle et ceux de l'élémentaire auront des temps de travail dissociés, portant sur leur programme respectif.